

DOSSIER DE PRESSE



La FNA :
une fédération dynamique qui
accompagne les entrepreneurs
artisans de l'automobile au
quotidien

Paris, le 11 avril 2024

INTRODUCTION

Depuis 1921, la FNA est l'organisation professionnelle qui représente les artisans entrepreneurs de l'automobile et de la mobilité. Elle fournit une assistance et des conseils à ses adhérents sur de nombreux aspects liés à leur activité, tels que la réglementation, la gestion d'entreprise, ou encore les nouvelles technologies.

La Fédération est dotée d'équipes de juristes, d'experts métiers et de référents de proximité pour apporter au quotidien de l'information qualifiée et ciblée, des conseils avisés, de l'assistance et de l'accompagnement pour sécuriser l'activité des professionnels de l'après-vente automobile, valoriser leur savoir-faire et les aider à développer leurs entreprises.

L'organisation centenaire est loin d'être vieillissante. Au contraire, la dynamique mise en place ces dernières années porte ses fruits, et les résultats des actions déployées sont plus qu'avérés.

Pour Robert Bassols, Président de la FNA :



“ Nous sommes dans une ère de changement : le secteur automobile évolue, de nombreux artisans s'adaptent et renouvellent leurs activités. C'est donc tout naturellement que la FNA suit, ou plutôt porte, cette dynamique de la branche et accompagne les entreprises et les professionnels de l'après-vente automobile. Notre fédération est à leurs côtés au quotidien et prend soin d'eux pendant qu'ils prennent soin des autres. ”

SOMMAIRE

LE DYNAMISME DE LA BRANCHE ET DE LA FNA	p. 4
Les services de l'automobile : un secteur en plein mouvement	p. 4
La FNA : une fédération dynamique	p. 5
L'ENGAGEMENT ENVERS SES ADHÉRENTS	p. 11
Développer l'activité des entrepreneurs artisans de l'automobile	p. 11
Accompagner et protéger	p. 11
La nouvelle campagne 2024	p. 12

LE DYNAMISME DE LA BRANCHE ET DE LA FNA

Les services de l'automobile : un secteur en plein mouvement

Avec 468 000 salariés (soit une hausse de 1,3 % des effectifs sur l'année écoulée), les 170 000 entreprises de la branche des services de l'automobile, dont 96% ont moins de 11 salariés, suivent, avec ces embauches, la dynamique du secteur. Elles jouent un rôle essentiel dans le dynamisme économique et social dans nos territoires. Un bon exemple : sur l'année 2023/2024, 71 282 jeunes se forment dans un domaine spécifique de la branche notamment en alternance (+ 6,2 % par rapport à 2022/2023), qui représente 55,4 % des effectifs en formation. 73 % des apprentis sont insérés 6 mois après la fin de leur formation¹.

Ce sont tous ces professionnels d'aujourd'hui et de demain qui doivent prendre en charge les 37,9 millions de voitures particulières, les 6,2 millions de véhicules utilitaires légers (VUL), les 4 millions de motos et les 699 000 poids lourds et bus.

En 2023, l'âge moyen des véhicules a atteint en France 10,9 ans et pourrait atteindre 14 ans en 2036¹ ! Ce vieillissement du parc roulant est donc une opportunité pour les réparateurs indépendants, avec en perspective une augmentation de la demande de services de réparation. Car pour les véhicules dès 5 ans, les réparations sont majoritairement prises en charge par les professionnels de l'automobile artisans. Les usagers font confiance aux artisans de proximité, et ils ont raison !



En ce qui concerne l'électrification du parc, souvent présentée comme un coup brutal à la filière des services de l'auto, la FNA est davantage pragmatique et confiante. Même si les opérations de maintenance devraient diminuer, l'impact sur les ateliers ne devrait pas se faire sentir à court et même moyen terme : en effet, il est probable que seulement 27 % du parc automobile français soit électrique en 2036². De plus, la motorisation électrique est une motorisation comme une autre.

¹ Source de tous ces chiffres : ANFA

² Source : Études de l'Observatoire des Métiers des services de l'automobile – octobre 2023

D'ailleurs, depuis de nombreuses années, les réparateurs suivent des formations continues pour s'adapter aux évolutions du secteur et s'équipent de nouveaux matériels pour améliorer l'efficacité des réparations, tels que les outils de diagnostic, des logiciels de gestion ou des équipements de pointe comme les ADAS. Ils sont en effet de plus en plus nombreux à se former aux nouvelles technologies et à pouvoir offrir un service optimal à leurs clients, tout en maintenant leur compétitivité (335 000 stagiaires formés en 2022³).

La branche travaille également sur une refonte des diplômes actuels, comme faire passer les habilitations électriques directement en formation initiale. La FNA participe à ces travaux de mise à niveau. En outre, de nouveaux métiers émergents vont voir le jour, ou se structurent comme les réparateurs de batterie ou de bornes.

Enfin, parfois spécialisés sur des métiers très techniques, leur expertise approfondie dans ces domaines de réparation automobile et les services de haute qualité qu'ils fournissent sont généralement plébiscités par leurs clients, avec lesquels ils tissent une relation de confiance sur le long terme. Souvent plus flexibles et proches de ceux-ci, ils s'adaptent facilement aux besoins du marché et de ces derniers, qui n'hésitent pas à en parler autour d'eux, ce qui explique, d'ailleurs, que 70 % des entrées ateliers sont faites chez des entrepreneurs artisans.

La FNA : une fédération dynamique

La FNA, quant à elle, ne cesse de croître et d'accueillir de nouveaux adhérents.

Pour accompagner cette dynamique, la Fédération s'appuie sur 200 élus et 40 permanents dédiés dans les territoires, et 16 salariés au siège. Elle a d'ailleurs consolidé ses équipes avec 4 salariés recrutés en 2023 aux services Juridique, Communication, Commercial et Formation.

La dynamique terrain

La FNA dispose de 60 structures de proximité – départementales ou régionales – dirigées par des chefs d'entreprises bénévoles qui assurent une représentation territoriale. Des équipes techniques de terrain œuvrent aux côtés de ces élus pour bâtir l'action de ces FNA de proximité et pour informer, conseiller et défendre les adhérents. Ils sont à leur disposition pour :

- Des actions de terrain : réunions d'information, formations, mise en relation avec des partenaires, ...
- De l'accompagnement individualisé : relations avec leurs clients, fournisseurs, salariés, ...

³ Source : OPCO Mobilités

- Des services de proximité : réalisation du document unique, aide à la mise en conformité, diagnostic social / RH / RSE (affichage obligatoire, documents professionnels, ...), ...
- Des actions de défense de l'adhérent face aux pouvoirs publics, notamment les préfectures, pour divers motifs.

Toutes ces actions contribuent à rompre l'isolement, à partager des solutions, à faciliter des mises en relations notamment sur des dispositifs d'aides de plus en plus complexes à obtenir.

En complément, la FNA accompagne les évolutions de toute la branche des services de l'automobile par une présence forte auprès des Ministères et de l'Union européenne. Les législations sectorielles ne prennent pas suffisamment en compte les entreprises de proximité, tandis qu'elles renforcent parfois des acteurs au contraire en position déjà dominante.

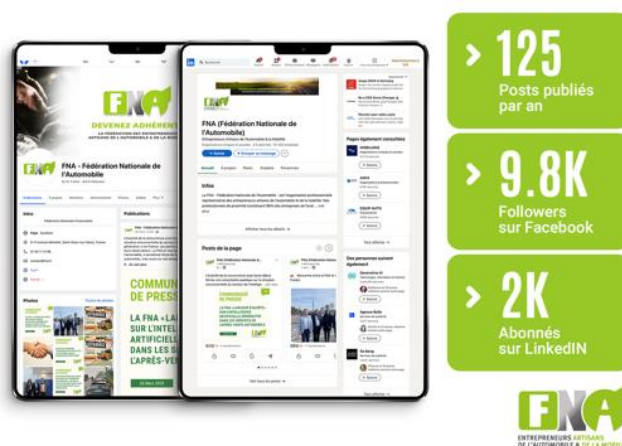
La FNA, elle, représente de plus en plus de métiers (16 métiers en 2024) dont, notamment :

- Carburant
- Carrosserie-Tôlerie, Peinture
- Centres de Lavage
- Centres VHU et broyeurs
- Commerce de véhicules
- Contrôle Technique
- Dépannage-Remorquage
- Deux roues
- Éducation Routière
- Importateurs
- Maintenance
- Location courte durée
- Poids lourds



Une dynamique digitale

Cette dynamique se retrouve également sur les réseaux sociaux, sur lesquels la Fédération enregistre une belle progression des nombres d'abonnés, qui ont été multipliés par 25 en 4 ans sur Facebook et par 2 sur LinkedIn. Quant au site web, sa refonte effectuée en 2021 et la stratégie SEO mise en place portent leurs fruits, puisqu'il dénombre 90 000 utilisateurs pour un total de 122 000 sessions annuelles, avec deux demandes d'adhésion par jour en moyenne.



Une offre harmonisée, socle commun à tous les adhérents

En 2023, la FNA a mis en place une offre d'adhésion uniformisée et centralisée pour toute la France, avec différentes formules possibles.

Adhérer à la FNA permet aux artisans d'être accompagnés au quotidien. Elle leur propose :

- Des informations et de l'assistance juridique et sociale très plébiscitée.
- Une base documentaire accessible 24 heures sur 24 avec de très nombreux documents pratiques, directement adaptables dans son entreprise.
- Une protection juridique spécialisée, incontournable dans le secteur.
- Une garantie VO à un prix avantageux : un partenariat exclusif avec la société AMB Garantie permet aux réparateurs de proposer à leurs clients une garantie commerciale attractive, transparente et conforme à la réglementation applicable sur les véhicules d'occasion.
- Une assurance chômage du chef d'entreprise : les adhérents de la FNA peuvent bénéficier des nombreux services et avantages de la garantie GSC, l'association qui protège depuis 40 ans les chefs d'entreprises et les indépendants contre le chômage.
- Le médiateur FNA : obligatoire pour les entreprises depuis 2016, le médiateur permet de trouver des solutions lors de litiges avec les consommateurs. La FNA propose à ses adhérents de bénéficier du médiateur FNA pour entrevoir des solutions à l'amiable en cas de litige avec leurs clients ou fournisseurs.

Véritable opportunité pour trouver des solutions équitables, confidentielles et durables, le médiateur permet également aux artisans d'économiser des frais considérables lors de certains litiges.

- Mon carrossier confiance : un kit de communication fourni par la FNA pour aider ses adhérents à conserver ou retrouver une relation forte et directe avec leurs clients et prospects, et informer ces derniers qu'ils ont la liberté de choisir leur réparateur de confiance en cas de sinistre.

LES FORMULES	FORMULE JEUNE ENTREPRISE	LA PLUS POPULAIRE! FORMULE COMPLETE	NOUVEAU! FORMULE PLATINIUM
	19€ / Mois	39€ / Mois	54€ / Mois
Médiateur : une obligation légale pour vos litiges	✓	✓	✓
Immatriculer en ligne / Concentrateur TMS Information sur Réglementation VN / VO et Immatriculation	✗	✓	✓
Assistance juridique et sociale 5J/7	✗	✓	✓
La contrathèque auto en ligne !	✓	Option payante	✓
Newsletter juridique / Métiers	✓	✓	✓
Base documentaire complète 24h/24 <small>Juridique, social, fiscal, métier...</small>	✓	✓	✓
Des tarifs avantageux sur les formations et les outils digitaux	✗	✓	✓
Recouvrement amiable des créances	✗	✓	✓
Assurance de protection juridique	✗	✗	✓
Assurance chômage des chefs d'entreprise et de leur conjoint	✗	Option payante	Option payante
Marketing digital et développement des compétences	✗	✗	✓

NB : pour les formules Complète et Platinum, tarifs valables pour les entreprises de moins de 11 salariés.

De nouveaux outils pour plus de proximité

L'arrivée d'un CRM à la fin du mois d'avril va permettre aux chefs d'entreprise d'adhérer directement en ligne et de bénéficier ensuite des services de la fédération grâce à leurs identifiants. Et surtout, la qualité du service rendu aux adhérents sera renforcée. Ils pourront directement, dans leur extranet, poser des questions à la FNA et voir les réponses des experts et des juristes.

La formation : un levier de croissance

La FNA s'engage sur la promotion des métiers de l'automobile artisanale, et encourage la formation et le développement des compétences professionnelles. Elle est membre fondateur de l'ANFA et de l'ensemble des institutions de la branche comme IRP AUTO ou encore OPCO Mobilités.

Son organisme de formation, le CFPA France, fondé en 1984, propose plus de 250 formations destinées aux professionnels du secteur automobile (chefs d'entreprises et salariés). Il est plus que jamais mobilisé pour que la formation continue soit accessible au plus grand nombre sans se soucier du coût des formations, qui est souvent le principal frein.



En tant qu'organisme de référence, le CFPA a remporté l'appel d'offres Compétences Emplois, avec une enveloppe globale de 7 millions d'euros jusqu'à fin 2025 afin de former les réparateurs et carrossiers aux technologies des véhicules légers et des véhicules industriels.

Le dispositif permet à de nombreux réparateurs et carrossiers d'accélérer la montée en compétences de leurs équipes. C'est une réelle opportunité pour les salariés de ces entreprises de se former aux dernières évolutions technologiques et de continuer à progresser dans un domaine qui se complexifie sans cesse et qui requiert un savoir-faire de plus en plus précis.

Cette victoire témoigne de la qualité et de la pertinence des programmes de formation du CFPA, ainsi que de son engagement envers l'excellence dans le domaine de la réparation automobile. En fournissant des formations de pointe qui répondent aux besoins évolutifs de l'après-vente automobile, le CFPA aide les professionnels du secteur à rester compétitifs dans un environnement en constante évolution.

CENTARAUTO

Enfin, satellite de la FNA, CENTARAUTO propose aux professionnels de l'automobile des outils digitaux essentiels dans les ateliers et les points de vente, facturés en fonction de leur consommation réelle pour un investissement optimisé.



Il s'agit d'un mix innovant de solutions digitales pensées par des entrepreneurs de l'automobile pour leurs confrères qui souhaitent gagner en efficacité et du temps, dès la réception du véhicule et jusqu'à la prochaine visite du client.

L'ENGAGEMENT ENVERS SES ADHÉRENTS

La FNA s'engage vis-à-vis de ses adhérents par un soutien actif, des informations et conseils avisés, des opportunités de développement professionnel et des ressources précieuses visant à renforcer la compétitivité et la pérennité de leurs activités dans le secteur de l'après-vente automobile. Plus largement, la Fédération représente, défend et promeut les intérêts collectifs de la branche.

Développer l'activité des entrepreneurs artisans de l'automobile

L'une des missions de la FNA est en effet d'aider ses adhérents à développer leur entreprise. Comme expliqué précédemment, les opportunités sur l'évolution du parc roulant sont réelles et toute la palette de services que la FNA et ses structures satellites met à leur disposition doit leur permettre de saisir les occasions qui leurs sont offertes et de se tourner vers l'avenir. L'accompagnement personnalisé et les conseils juridiques, économiques et techniques proposés par la Fédération les aident à faire face aux défis du secteur. Car pour enregistrer un plus grand nombre d'entrées, les réparateurs indépendants doivent aujourd'hui se battre – avec la FNA à leurs côtés – pour continuer à faire venir / à intervenir sur tous types de véhicules dans leurs ateliers.

Accompagner et protéger

En tant que fédération engagée, la FNA défend les droits des artisans de l'automobile, notamment en matière de législation du travail, de sécurité, ou encore d'environnement. Elle porte de nombreux dossiers pour représenter les intérêts de ses adhérents et, de manière plus générale, des professionnels de la branche auprès des pouvoirs publics. Grâce à son expertise et aux actions qu'elle mène, la FNA contribue en effet à l'élaboration des politiques et des réglementations du secteur, pour permettre aux entrepreneurs artisans de travailler dans un environnement favorable.

La Fédération travaille à leur indépendance en leur facilitant l'accès à l'information technique, en défendant leurs droits et en anticipant les risques de monopole. Car l'accès aux données techniques est l'un des chevaux de bataille de la FNA depuis de nombreuses années.

Elle porte aujourd'hui ce dossier auprès de la Commission Européenne et discute avec les constructeurs pour que la loi soit appliquée et que les réparateurs indépendants puissent accéder sans contraintes aux données générées par les véhicules.



De g. à dr. : Émilie REPUSSEAU, Secrétaire Générale Adjointe de la FNA, Bruno CHOIX, Président de la branche Maintenance Vente de la FNA, Valérie DREZET HUMEZ, Cheffe de la Représentation de la Commission européenne en France, le 12 mars à la représentation de la Commission européenne en France

La nouvelle campagne 2024

En tant que représentante des artisans de l'automobile et de la mobilité, la FNA valorise le travail des femmes et des hommes de ces entreprises de proximité et les accompagne à chaque étape de leur parcours professionnel. Mais la relation entre la FNA et ses adhérents est bien plus forte qu'une simple affiliation. C'est une alliance basée sur la confiance, le respect et la volonté commune de promouvoir une mobilité accessible et de qualité pour tous. La Fédération aspire à être un soutien quotidien, un partenaire fiable, attentif à leurs besoins. C'est pourquoi, afin d'affirmer son positionnement et d'aller au-delà du rôle d'une fédération standard, la FNA lance cette année une nouvelle campagne de promotion des métiers à destination des artisans, avec un slogan percutant.

Déployée en trois versions différentes, l'une pour les réparateurs, l'autre pour les dépanneurs et la dernière pour les contrôleurs techniques, la campagne met en avant leur rôle crucial dans l'après-vente automobile, ainsi que leur expertise, leur passion et leur dévouement. Elle invite les artisans à réfléchir à l'importance de prendre soin d'eux-mêmes tout en prenant soin des autres.



La FNA est, plus que jamais, l'artisan de leur réussite !



**ENTREPRENEURS ARTISANS
DE L'AUTOMOBILE & DE LA MOBILITÉ**

